

Dimanche : l'Élysée n'abandonne pas la proposition Mallié

Article rédigé par *Philippe de Saint-Germain*, le 16 janvier 2009

Ce dimanche 11 janvier dernier, le secrétaire général de l'Élysée est revenu sur le report de la proposition de loi Mallié sur le travail du dimanche, dans l'émission d'Anne-Sophie Lapix sur Canal +. Se présentant comme "relais de la parole du Président", Claude Guéant a confirmé qu'il ne s'agissait pas d'un report *sine die*.

En janvier, a-t-il expliqué, il y a avait une "petite fenêtre dans le temps parlementaire " mais "qui n'apparaît plus aujourd'hui". Pour l'éminence grise du président de la République, des questions devenues "plus prioritaires" (sic) ont été mises à l'ordre du jour de la discussion de janvier, dont celle de la loi organique sur la réforme des droits du Parlement devant intervenir avant le 1er mars. Bref, "le projet n'est pas du tout abandonné". "Il sera examiné d'autant plus qu'un consensus a été trouvé au sein de la majorité sur ce texte."

La majorité, mais l'opposition ? Anne-Sophie Lapix pose la question à laquelle tout le monde pense : "Si c'est reporté à plus tard, c'est que plus tard il n'y aura plus de problème d'obstruction, plus le problème des milliers d'amendements déposés puisqu'il y aura le nouveau texte de réforme législatif qui limite le temps de parole de l'opposition."

Après avoir rappelé que les socialistes se sont opposés à la réforme du Parlement, Claude Guéant explique que cette réforme "renforce considérablement les droits du Parlement puisqu'elle renforce le travail en commission, donne des possibilités d'annoter des résolutions, de demander des commissions d'enquêtes, des possibilités de faire un travail d'évaluation, elle permet d'exiger que des études d'impact soient fournies sur les conséquences". Donc "le droit d'amendement ne sera absolument pas limité ; simplement, il y a une régulation qui est souhaitée pour que l'excès de perturbations des débats parlementaires soit limité".

Refusant "les actions de sabotage" de l'examen des textes dans un pays qui a besoin de réformes, le secrétaire général de l'Élysée conclut sur la volonté de "discuter de projets sérieux, d'inventer des projets de lois pour les améliorer, essayer de trouver des passerelles entre l'opposition et la majorité".

On voudrait bien le croire. Et l'on verra si les intentions strictement marchandes de la loi Mallié seront abandonnées aussi facilement, qui se donnent en ce dimanche à la télévision un air si propre ? Raminagrobis faisant la chattemite ?